



ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Veille n° 19 - du 15 au 30 octobre 2018

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2017	Prévisions 2018 (projet de budget 2019)	Prévisions 2019 (projet de budget)
Croissance du PIB (%)	2,8	2,3	2,2
Déficit public (% du PIB)	- 3,0*	- 0,7	- 0,2
Solde primaire (% du PIB)	3,0	2,7	3,1
Dette publique (% du PIB)	124,8	121,2	118,5
Taux de chômage (% population active)	8,9	6,9**	6,3
Indice harmonisé des prix à la consommation (%)	1,4	1,3	1,3

Indicateurs du commerce extérieur	1 ^{er} semestre 2018
Exportations de biens (Md€, INE)	29,5
Importations de biens (Md€, INE)	37,2
Exportations de services (Md€, Banco de Portugal)	14,3
Importations de services (Md€, Banco de Portugal)	7,5

* Hors recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public a été de 0,92 % du PIB.

** Le taux de chômage était de 6,8 % en juillet 2018 selon l'INE.

Situation budgétaire

- Le projet de Budget 2019 a été rendu public

Le 15 octobre, le gouvernement portugais a dévoilé son projet de budget pour 2019 après plusieurs semaines de négociation avec ses alliés d'extrême-gauche (parti communiste, bloc de gauche et Les Verts). Ce projet s'inscrit dans le contexte d'une très bonne performance de l'économie portugaise au cours de l'année 2018 (avec un déficit inférieur aux prévisions initiales) et de la proximité de trois échéances électorales en 2019, dont les élections législatives à l'automne. **Il poursuit la politique gouvernementale de réversion partielle et progressive des mesures de consolidation prises lors du programme d'ajustement.** Les mesures les plus emblématiques sont la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu et du dégel des carrières de la fonction publique, ainsi qu'une nouvelle hausse des pensions, notamment pour les petites retraites.

Le gouvernement prévoit **un ralentissement modéré de la croissance économique avec 2,2 % du PIB en 2019**, soit un niveau supérieur à la moyenne de la zone euro (2,1 %) ainsi qu'aux prévisions de la plupart des instituts. Le Conseil des finances publiques a émis quelques réserves quant aux hypothèses retenues pour 2019, considérant que le scénario n'était « *ni le plus probable, ni le plus prudent* », en particulier pour la prévision de croissance de l'investissement (7 %). **Les prévisions de déficit public pour 2018 (0,7 % du PIB) et 2019 (0,2 %) sont conformes au programme de stabilité présenté en avril.**

Le 19 octobre, la Commission européenne s'est montrée sceptique quant au respect des règles du Pacte de croissance et de stabilité. En particulier, elle évalue la réduction du déficit structurel à 0,2 p.p. (contre 0,3 p.p. dans le projet de budget et alors que le Conseil européen avait recommandé 0,6 p.p. dans ses recommandations de juillet) et le taux de croissance nominale de la dépense primaire à 3,4 % (alors que la recommandation de la Commission européenne du printemps était de 0,7 %). Le gouvernement a souligné en réponse que les résultats du Portugal ont toujours été meilleurs que ceux escomptés par la Commission européenne ces dernières années et ont été salués par de nombreuses institutions internationales (notamment les agences de notation).

Situation des établissements bancaires

- BPI a publié les résultats des neuf premiers mois de l'année

Le 24 juillet, la banque **Banco Português de Investimento (BPI)**, détenue par la banque catalane *CaixaBank*, a déclaré avoir généré un profit de 529 M€ au 3^{ème} trimestre, **dont 324 M€ au Portugal**. Ce résultat provient notamment de la vente de quelques actifs en début d'année (*Viacer*, *BPI Gestão de Ativos* et *BPI GIF*) qui a généré une recette de 121,3 M€. **Les profits de l'activité bancaire de BPI au Portugal ont augmenté de 20 % en glissement annuel pour atteindre 164 M€** ; en outre, son ratio de prêts non performants se maintient à 3,8 % (comme au 1^{er} semestre 2018) et son ratio *Common equity tier 1* (CET1) a atteint 14,8 %.

Sectoriel

- La Banque européenne d'investissement accorde 60 M€ à Windplus dans l'énergie éolienne

Le 19 octobre, la Banque européenne d'investissement (BEI) a annoncé accorder **un prêt de 60 M€ à l'entreprise portugaise Windplus dans le cadre du programme InnovFin** dédié aux projets européens innovants dans le secteur énergétique. *Windplus* appartient à 79,4 % à l'entreprise portugaise *EDP Renovaveis* (leader mondial du secteur de l'énergie renouvelable), à 19,4 % à l'entreprise pétrolière espagnole *Repsol* et à 1,2 % à l'entreprise portugaise *Principle Power*, spécialisée dans l'énergie éolienne. Ce financement vise à **poursuivre et étendre ce projet pilote d'éoliennes en mer** sur des plateformes flottantes semi-submersibles, installées au large de Viana do Castelo (Nord). Le projet *Windfloat* bénéficiera également de 29,9 M€ de financements du programme NER300 de l'Union européenne dédié aux démonstrateurs de projets innovants dans l'énergie à faible émission de carbone et de 6 M€ du Fonds portugais du carbone (dédié au respect des engagements du Portugal dans le cadre du Protocole de Kyoto).

- La grève dans le port de Lisbonne perturbe l'activité portuaire nationale

Le 24 octobre, la ministre de la Mer Ana Paula Vitorino s'est rendue au port de Leixões (près de Porto) afin de trouver une solution au conflit opposant les membres du conseil d'administration de l'Administration des Ports du Douro, Leixões et Viana do Castelo (APDL) aux représentants du syndicat des dockers et de l'activité logistique (SEAL) qui compte près de 530 dockers affiliés, dont tous ceux des ports de Setubal, Lisbonne et Figueira da Foz. Le syndicat a appelé à de nombreuses **grèves des heures supplémentaires depuis fin juillet au nom de la « liberté d'affiliation syndicale »**. En effet, SEAL accuse de nombreux employeurs de discriminer les dockers syndiqués et d'offrir des avantages financiers en échange d'une désaffiliation.

En août, **le mouvement de conteneurs a diminué de 17,9 % en glissement annuel dans le port de Lisbonne** et de 17,3 % dans celui de Setubal (au sud de Lisbonne). Le gouvernement assure que cette diminution a été compensée par les autres ports nationaux, mais **le port de Leixões est débordé face à l'arrivée de conteneurs déviés depuis Lisbonne** : le concessionnaire du port, *Yilport Leixões*, a annoncé devoir mettre en place des « *mesures de contingentement* » afin de limiter les marchandises et de désengorger les installations portuaires, tant maritimes que ferroviaires et routières.

La dernière grève en date a eu lieu du 10 septembre au 8 octobre, principalement dans le port de Lisbonne. L'association des opérateurs du port de Lisbonne a accusé SEAL de créer « *un climat de conflit social* » afin de renforcer le rôle du syndicat et de ses dirigeants, et a annulé les augmentations de salaire (de 4 % en 2018 et de 1,5 % en 2019) qui avaient été convenues en juin. Pour mémoire, des grèves des dockers avaient déjà fortement impacté le trafic portuaire du Portugal en 2016 (réduction de moitié). A l'époque, ceux-ci s'étaient mobilisés contre la précarité résultant selon eux de la mise en œuvre de la loi de libéralisation du travail portuaire adoptée fin 2012.

- **Galp et ENI ont renoncé aux forages pétroliers dans l'Algarve**

Le 29 octobre, le groupe pétrolier portugais *Galp* et son partenaire italien *ENI* ont annoncé **renoncer à leur projet de forage pétrolier dans l'Algarve (Sud)**, dont la concession pour y effectuer de la prospection expirait en janvier 2019. Cet été, la plateforme citoyenne « *Algarve Libre de Pétrole* » (PALP) avait annoncé que le Tribunal Administratif et Fiscal de Loulé avait donné raison à sa contestation de la résolution des ministères de la Mer et de l'Economie qui autorisait la prospection d'hydrocarbures dans la région de l'Algarve, au large d'Aljezur. La plateforme avait invoqué la nécessité de prendre des mesures de précaution, alors que l'Agence portugaise pour l'environnement (APA) avait dispensé le projet d'étude d'impact environnemental.

- **L'entreprise Cimpor est vendue par le Brésilien InterCiment à l'entreprise turque Oyak Cement**

Le 26 octobre, le groupe brésilien *InterCiment* (holding dans le secteur du ciment du groupe brésilien *Camargo Corrêa*) a annoncé **la vente au groupe turc Oyak Cement des branches portugaise et cap-verdienne de Cimpor**. Cette opération s'inscrit dans le processus de désendettement d'*InterCiment*, qui a souhaité céder *Cimpor*, dont les pertes s'établissaient à 500 M€ en 2017. Si cette opération est autorisée par les autorités de la concurrence, **la vente devrait rapporter environ 700 M€** selon Reuters. Pour mémoire, le groupe portugais *Cimpor* (présent principalement en Amérique latine et en Afrique) avait été rachetée à 95 % à la suite d'une OPA lancée par *InterCiment* en 2012, pour un montant de 1,5 Md€. Le *leader* du marché du ciment en Turquie, *Oyak* (détenu à 40 % par *Taiwan Cement* depuis le 26 octobre), devrait maintenir les 794 postes de travail de *Cimpor* au Portugal.

Divers

- **Les programmes Repor et Atrair ont permis 515 M€ d'investissement pour les victimes des incendies de 2017**

Le 22 octobre, le ministre des Infrastructures, Pedro Marques, a fait un état des lieux des aides publiques créées en novembre 2017 pour l'investissement entrepreneurial dans les zones affectées par les incendies de 2017. Le programme *Repor*, qui s'adressait aux entreprises directement affectées (totalement ou partiellement) par les

incendies, a aidé 278 entreprises pour un investissement total approuvé de 116 M€, dont 74 M€ de subventions européennes. Le programme *Atrair* s'adresse à des entreprises implantées dans des territoires touchés par les incendies : 398,9 M€ d'investissements ont été approuvés, bénéficiant de subventions européennes de 221,4 M€. Ce programme a porté, d'une part, sur le soutien à l'achat de machines et équipements (111 projets pour 358,3 M€) et, d'autre part, sur des subventions à l'entrepreneuriat et à l'emploi (298 projets pour 40,6 M€). Au total, ces deux programmes permettront, à terme, un investissement de 515 M€ et la création de 6.223 emplois dans les zones sinistrées par les incendies.

- **Le Portugal est 34^{ème} dans le classement mondial de la compétitivité**

Le Forum économique mondial a placé le Portugal en **34^{ème} position sur 180 pays** dans son classement mondial annuel de la compétitivité et en 15^{ème} position au sein de l'Union européenne. Cette amélioration de 8 places dans le classement mondial par rapport à l'an dernier, s'explique par la prise en compte cette année d'une nouvelle variable (l'économie numérique) ; si cette méthodologie avait été employée dès 2017, le Portugal aurait en réalité perdu une place cette année.

- **Mário Centeno s'est exprimé en faveur d'une taxation des bénéfices des géants du numérique**

Le 24 octobre, lors du *Tax Summit* à Lisbonne, le ministre portugais des Finances, **Mário Centeno**, a **rappelé la nécessité de mettre en place « une fiscalité efficace et juste, adaptée à l'ère du numérique »**. Ce sommet était organisé par le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), l'Organisation européenne des administrations fiscales (IOTA) et l'Autorité fiscale et douanière du Portugal (AT). Il a regroupé plus de 350 professionnels de 80 pays (dont la France) pour débattre des défis de la taxation des activités numériques et l'utilisation des nouvelles technologies par les administrations fiscales. La prise de parole du ministre portugais a fait écho au discours du ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire devant le Parlement européen le 23 octobre à Strasbourg mais aussi à sa tribune « *Para uma justa tributação dos gigantes do digital* » parue le même jour dans le journal portugais *Publico*. Le ministre français s'y est exprimé au nom d'une fiscalité juste, au travers d'un prélèvement d'une partie (3 %) du chiffre d'affaires des géants du numérique (la « *taxe GAFA* »). Ainsi, sans évoquer directement la position française, **le Portugal a renouvelé son soutien à une taxe du numérique**, pour laquelle le ministre français souhaiterait un accord européen d'ici la fin de l'année.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SE de Lisbonne

Ambassade de France au Portugal - Service Économique

Adresse :

Rua Santos-o-velho, 5,
1249-079 Lisbonne
PORTUGAL

Rédigé par : Léa AUTIER

Revu par : Stanislas GODEFROY